

Cent ans d'immigration au Canada

par **Monica Boyd et Michael Vickers**

Des nombres records d'immigrants sont arrivés au Canada au début des années 1900. L'immigration a par la suite ralenti durant la Première Guerre mondiale et les années de la Grande Crise, puis elle a repris et, vers la fin du XX^e siècle, le niveau d'immigration se rapprochait de nouveau des sommets atteints près de 100 ans auparavant. Cependant, malgré cette similitude apparente entre le début et la fin d'un siècle d'immigration, le profil des immigrants est bien différent. Ce changement est attribuable à de nombreux facteurs, notamment à l'élaboration et à l'évolution des politiques du Canada en matière d'immigration; aux déplacements de personnes provoqués par les guerres; à l'alternance des périodes d'expansion et de récession au Canada et dans d'autres pays; à l'adhésion du Canada au Commonwealth; à l'évolution des moyens de communication et de transport et des réseaux économiques unissant les gens dans le monde entier.



Tout au long du XX^e siècle, ces facteurs ont contribué à modifier les caractéristiques fondamentales de la population immigrante du Canada sous cinq aspects fondamentaux. Premièrement, le nombre d'immigrants arrivant chaque année au Canada a tantôt augmenté, tantôt diminué, de sorte que la contribution de l'immigration à la croissance démographique du Canada a elle aussi fluctué. Deuxièmement, les immigrants ont choisi au fil des ans de s'établir de plus en plus dans les plus grandes villes du Canada. Troisièmement, la prédominance des hommes parmi les immigrants adultes s'est

estompée sous l'effet de la migration familiale, et les femmes en sont venues à représenter un peu plus de la moitié de la population immigrante. Quatrièmement, la transformation radicale des pays d'origine des immigrants a favorisé la diversification ethnique de la société canadienne. Enfin, avec le passage du Canada d'une économie agricole à une économie fondée sur le savoir, les secteurs de la fabrication et des services sont devenus des sources d'emploi de plus en plus importantes pour les immigrants. Le présent article brosse un aperçu des principaux changements qui ont marqué les 100 dernières années.

Les premières années : 1900 à 1915

Le XX^e siècle a débuté avec l'arrivée de près de 42 000 immigrants en 1900. Les chiffres ont par la suite rapidement augmenté pour atteindre un sommet de plus de 400 000 en 1913. À l'époque, l'économie du Canada se développait rapidement et les immigrants étaient attirés par la perspective d'y trouver un bon emploi. La construction du chemin de fer transcontinental, la colonisation des Prairies et l'expansion de la production industrielle ont eu pour effet d'accroître la demande de main-d'œuvre. Des campagnes dynamiques de recrutement menées par le gouvernement canadien pour favoriser l'immigration et attirer des travailleurs ont également fait augmenter le nombre d'immigrants : entre 1900 et 1914, plus de 2,9 millions de personnes sont arrivées au Canada, soit près de quatre fois plus qu'au cours des 14 années précédentes.

De pareils flux d'immigration ont vite eu pour effet d'augmenter la population du Canada. Entre 1901 et 1911, la migration nette (la différence entre le nombre de personnes arrivant au pays et le nombre de personnes quittant le pays) a représenté 44 % de la croissance démographique, soit un taux qui n'a été égalé que 75 ans plus tard. La proportion de l'ensemble de la population née à l'extérieur du Canada a elle aussi augmenté en conséquence, de sorte que les immigrants qui, en 1901, représentaient 13 % de la population, en formaient 22 % en 1911.

Au début du siècle, la majeure partie de la population née à l'étranger vivait en Ontario mais, par la suite, bon nombre d'immigrants sont allés s'établir dans l'Ouest. En 1911, 41 % de la population immigrante du Canada vivait dans les Prairies, ce qui correspond à une hausse par rapport aux 20 % enregistrés lors du Recensement de 1901. Cette arrivée d'immigrants a eu une incidence profonde sur la population des provinces de l'Ouest. Toujours en 1911, les immigrants représentaient

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'appuie sur de nombreuses sources de données, les principales étant les recensements de la population menés par Statistique Canada de 1901 à 1996, ainsi que les statistiques sur l'immigration recueillies par Citoyenneté et Immigration Canada. Il s'appuie également sur des recherches menées par des historiens et des sociologues spécialisés dans les questions liées à l'immigration. Vous trouverez une bibliographie complète dans le site Web de *Tendances sociales canadiennes*, à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/indepth/11-008/sthome_f.htm.

Immigration : Personnes arrivées dans un pays, dans le but de s'y établir et d'en devenir un résident autorisé.

Migration nette : Différence entre l'immigration et l'émigration (flux de personnes quittant le pays de façon permanente).

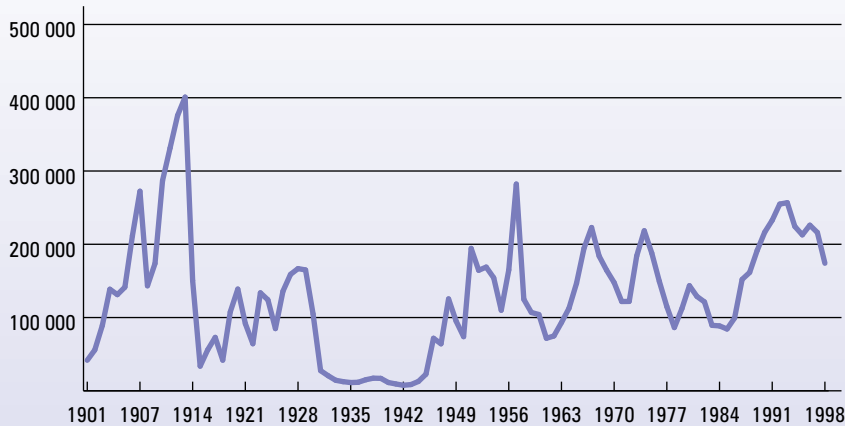
Immigrants ou personnes nées à l'étranger : Principalement des personnes qui sont, ou qui ont été, des immigrants admis au Canada. Un immigrant admis est une personne qui a obtenu le droit de s'établir de façon permanente au Canada par les autorités de l'immigration. Certains sont arrivés au pays depuis peu, alors que d'autres vivent au Canada depuis plusieurs années.

Résidents non permanents : Personnes d'un autre pays qui vivent au Canada et qui détiennent un permis de travail, un permis d'étudiant ou un permis ministériel, ou qui revendiquent le statut de réfugié. Elles ne sont pas incluses dans la population immigrante après 1986, à l'exception des projections de croissance.

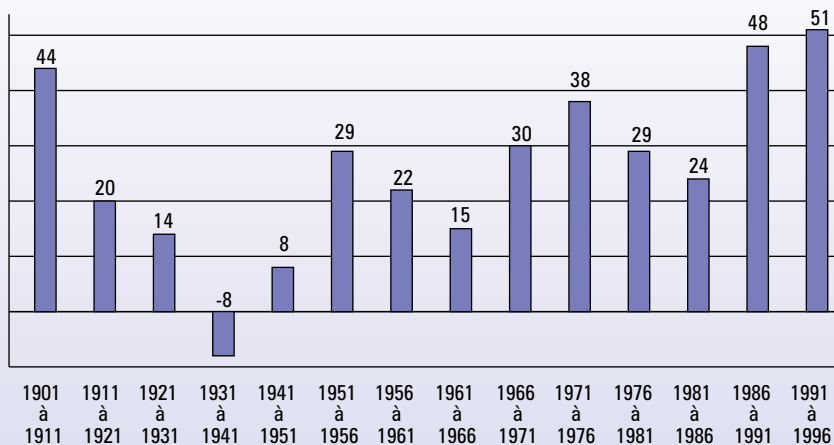
Réfugié : Selon la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951, un réfugié est une personne qui « ... craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays... ». En tant que signataire de cette Convention, le Canada s'appuie sur la définition des Nations Unies pour déterminer les personnes admissibles au statut de réfugié.

Minorité visible : En vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, minorité visible désigne les « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles comprend les groupes suivants : Noirs, Asiatiques du Sud, Chinois, Coréens, Japonais, Asiatiques du Sud-Est, Philippins, Arabes et habitants de l'Asie occidentale, Latino-Américains et habitants des Îles du Pacifique.

Nombre d'immigrants

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 1998 : Aperçu de l'immigration*.

L'immigration en tant que % de la croissance démographique



Source : Statistique Canada, produit n° 11-402-XPX au catalogue.

41 % de la population du Manitoba, 50 % de celle de la Saskatchewan et 57 % de la population de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. En revanche, les immigrants formaient moins de 10 % de la population des provinces de l'Atlantique et du Québec et seulement 20 % de celle de l'Ontario.

Durant les deux premières décennies du XX^e siècle, beaucoup plus

d'hommes que de femmes ont immigré au Canada¹. Le Recensement de 1911 fait état d'un ratio de 158 hommes immigrants pour 100 immigrantes, comparativement à 103 hommes nés au Canada pour 100 femmes. Un tel déséquilibre entre les sexes n'est pas extraordinaire dans l'histoire de pays de colonisation comme le Canada, l'Australie et les

États-Unis. Il est souvent le résultat des efforts de recrutement de la main-d'œuvre qui visent davantage les hommes que les femmes, ainsi que du comportement des immigrants eux-mêmes. Dans les flux migratoires, en particulier ceux motivés par des raisons économiques, il arrive souvent que l'homme précède la femme, soit parce que le déplacement est perçu comme temporaire et qu'on ne juge pas nécessaire de déplacer tous les membres de la famille, soit parce que l'homme veut assurer sa situation économique avant que sa famille ne vienne le rejoindre. Au moment du Recensement de 1921, cet écart entre les sexes parmi les immigrants avait diminué pour s'établir à 125 immigrants pour 100 immigrantes, et il a continué de se rétrécir durant tout le siècle pour atteindre 94 immigrants pour 100 immigrantes en 1996.

Bien sûr, les femmes ont également immigré pour des raisons économiques pendant les premières décennies du siècle. Il y avait une forte demande de travailleuses domestiques, les femmes en provenance d'Angleterre, d'Écosse et du pays de Galles étant les plus visées par les campagnes de recrutement. Entre 1904 et 1914, le travail de « domestique » était de loin le métier le plus souvent cité par les immigrantes adultes (près de 30 %) en provenance d'outre-mer. Durant cette même période, les immigrants d'outre-mer étaient plus susceptibles d'être des travailleurs non qualifiés ou spécialisés (36 %) ou d'avoir un emploi en agriculture (32 %)². Les historiens notent que, contrairement à l'image que l'on se fait des immigrants du début du siècle, ceux-ci n'étaient pas uniquement des agriculteurs et des colons, mais aussi des travailleurs d'usines et des ouvriers de

1. M.C. Urquhart et K.A.H. Buckley, *Historical Statistics of Canada*, 1965.

2. *Ibid.*

la construction. Même si nombreux sont ceux qui se sont établis dans les provinces de l'Ouest, un grand nombre ont aussi travaillé à la construction des chemins de fer ou sont allés s'établir dans les grandes villes, stimulant ainsi le développement des centres industriels.

L'immigration de personnes en provenance de pays autres que la Grande-Bretagne et les États-Unis commence à s'accroître pendant les années 10

Au début du siècle, les États-Unis et le Royaume-Uni étaient les principales sources d'immigrants au Canada. Le nombre d'immigrants natifs d'autres pays d'Europe a toutefois commencé à augmenter durant les années 10 et 20, d'abord lentement, puis plus rapidement pour atteindre ses niveaux les plus élevés en 1961 et 1971.

Ce changement dans les pays d'origine des immigrants s'était amorcé durant les dernières décennies du XIX^e siècle, alors qu'un grand nombre de nouveaux groupes ont commencé à arriver au Canada — les réfugiés doukhobors et juifs fuyant la Russie, les Hongrois, les mormons des États-Unis, les Italiens et les Ukrainiens. Ce flux migratoire, qui s'est poursuivi jusqu'à la Première Guerre mondiale, a suscité des débats publics sur les critères d'admission au Canada. Selon certains écrivains et politiciens, il fallait avant tout recruter de la main-d'œuvre sans égard à l'origine des immigrants; d'autres, par contre, croyaient qu'il fallait privilégier les immigrants britanniques et américains à ceux provenant des pays d'Europe du Sud ou de l'Est.

À l'époque, l'immigration en provenance d'Asie était comparative-ment très faible, ce qui contraste fortement avec ce que l'on observera vers la fin du XX^e siècle. À la fin des années 1800, les politiques gouvernementales réglementant l'immigration étaient rudimentaires et la loi qui a été

Les immigrants âgés

La plupart des immigrants au Canada sont des adultes âgés entre 25 et 64 ans. Cependant, la proportion des immigrants de 65 ans et plus a progressé considérablement au cours des décennies, passant de moins de 6 % en 1921 à 18 % en 1996. Deux facteurs principaux expliquent cette tendance. Le premier tient au vieillissement des immigrants établis de longue date au pays, dont bon nombre sont arrivés au Canada peu après la Seconde Guerre mondiale. Le deuxième est la proportion croissante de personnes âgées parmi les nouveaux immigrants; cette tendance provient des nouvelles politiques en matière d'immigration qui insistent davantage sur la réunification des familles et qui permettent ainsi à des Canadiens de parrainer la venue de membres âgés de leur famille.

La polarisation du revenu est plus marquée chez les immigrants âgés des pays en développement, qui représentent la majorité des nouveaux immigrants, que chez les immigrants provenant de pays développés, qui, en général, ont demeuré au Canada depuis plus longtemps. On constate un écart beaucoup plus grand entre, d'une part, la proportion du revenu global dont disposent les personnes classées dans le quartile de revenu supérieur et, d'autre part, la proportion qui revient aux personnes du quartile de revenu inférieur chez les immigrants de pays en développement que chez les autres immigrants. Cela est peut être attribuable au fait que bon nombre d'immigrants n'ont pas travaillé assez longtemps pour avoir cotisé de façon significative à un régime de retraite public ou privé, ou qu'ils n'ont pas résidé au Canada assez longtemps pour être admissibles aux prestations de base de la Sécurité de la vieillesse. Le niveau de scolarité des immigrants à leur arrivée influe également sur leur revenu, car ceci a une incidence sur leurs antécédents de travail et contribue davantage à la polarisation.

Or, une question préoccupante qui se pose pour les immigrants âgés, comme pour les personnes âgées nées au Canada, est celle de la diminution du revenu à mesure qu'ils vieillissent. La sécurité du revenu est particulièrement importante pour les immigrantes âgées qui, comme les femmes nées au Canada, vivent plus longtemps que les hommes et dépendent donc plus longtemps de leur pension de retraite. Selon une étude réalisée en 1989, les femmes âgées arrivées au Canada depuis les années 70 étaient proportionnellement plus nombreuses à toucher un faible revenu que les femmes ou les hommes nés au Canada ou établis au pays depuis longtemps. De plus, les nouveaux immigrants en provenance de pays en développement étaient plus désavantagés que ceux provenant de pays développés.

Les préoccupations suscitées par la hausse du nombre d'immigrants âgés à faible revenu devraient toutefois être calmées par les résultats de récentes recherches sur les flux migratoires qui indiquent qu'une proportion considérable d'immigrants âgés quittent le Canada, peut-être pour retourner dans leur pays d'origine. De fait, la migration nette dès l'âge de 75 ans est négative, ce qui signifie que le nombre d'immigrants qui quittent le Canada est supérieur au nombre qui viennent s'y établir.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir K.G. Basavarajappa, *Distribution, inégalité et concentration des revenus chez les immigrants âgés au Canada, 1990*, produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, n° 129, 1999; M. Boyd, « Immigration and income security policies in Canada: Implications for elderly immigrant women », *Population Research and Policy Review*, n° 8, 1989; M. Michalowski, « The elderly and international migration in Canada: 1971-1986 », *Genus*, vol. IL, n°s 1 et 2, 1993.

promulguée au début des années 1900 visait essentiellement à prévenir l'immigration pour des motifs de pauvreté, d'incompétence mentale ou d'origine non européenne. Même si des immigrants chinois avaient aidé à construire le chemin de fer transcontinental, une première loi a été adoptée pour réglementer l'immigration en provenance de Chine en 1885; celle-ci stipulait que chaque personne d'origine chinoise devait acquitter une taxe de 50 \$ pour être admise au Canada, ce qui représentait une très large somme à l'époque. Cette taxe d'entrée a été augmentée à 100 \$ en 1900, puis à 500 \$ en 1903. Avec l'imposition de cette taxe, un grand nombre de Chinois n'avaient pas les moyens d'emmener une nouvelle mariée ou une épouse au Canada³.

La *Loi de 1906* interdisait l'établissement au pays des personnes définies comme des faibles d'esprit, des personnes souffrant de maladies répugnantes ou contagieuses, des pauvres, des personnes susceptibles de devenir des fardeaux pour l'État, des criminels et des personnes de mœurs indésirables. La *Loi* a été modifiée en 1908 afin d'interdire l'entrée au Canada des personnes qui ne provenaient pas directement de leur pays d'origine. Cette disposition a eu pour effet d'exclure l'immigration en provenance de l'Inde, étant donné que les habitants de ce pays devaient s'embarquer sur des navires en partance de pays autres que l'Inde, car il n'y avait à l'époque aucune traversée directe entre Calcutta et Vancouver. Également au début des années 1900, le gouvernement canadien a conclu une série d'ententes avec le Japon en vue de limiter la migration des Japonais⁴.

Les guerres et la Crise de 1929 : 1915 à 1946

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale a rapidement provoqué un arrêt presque complet de l'immigration. D'un sommet de plus de 400 000 en 1913, le nombre

d'immigrants a chuté de façon remarquable pour se chiffrer à moins de 34 000 en 1915. Même si l'immigration a repris après la guerre, le niveau n'a jamais atteint les sommets d'avant 1914. Par conséquent, la migration nette représentait environ 20 % de la croissance démographique du Canada entre 1911 et 1921, soit une proportion qui est moins de la moitié de celle enregistrée durant la décennie précédente. L'influence des immigrants déjà établis s'est toutefois maintenue, consolidée par les taux d'immigration plus modestes enregistrés durant et après la guerre et, au moment du Recensement de 1921, les immigrants représentaient toujours 22 % de la population.

Le nombre d'immigrants au Canada s'est accru au cours des années 20, avec l'arrivée au pays de beaucoup plus de 150 000 immigrants annuellement pendant les trois dernières années de cette décennie. Cependant, la Crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale ont de nouveau fortement réduit les arrivées durant les années 30 et au début des années 40, le nombre d'immigrants fluctuant alors entre 7 600 et 27 500. On a même observé une perte nette de 92 000 habitants, davantage de personnes quittant le Canada que venant s'y établir entre 1931 et 1941. Les années 30 ont été la seule décennie du XX^e siècle où un tel phénomène s'est produit. Au moment du Recensement de 1941, le pourcentage de la population totale née à l'étranger avait diminué pour s'établir à un peu moins de 18 %.

Alors qu'un plus grand nombre d'hommes que de femmes ont immigré au Canada au cours des trois premières décennies du siècle, l'inverse s'est produit lorsque l'immigration a ralenti pendant les années 30 et 40. Durant cette période, le nombre de femmes dépassait celui des hommes, celles-ci représentant 60 % des adultes arrivés au pays entre 1931 et 1940 et 66 % des adultes venus

s'établir entre 1941 et 1945⁵. Ces changements ont fait reculer légèrement le ratio global entre immigrants et immigrantes.

Alors que la réduction du nombre d'immigrants et la prédominance des femmes parmi les immigrants adultes sont venues modifier les tendances d'immigration observées jusque-là, d'autres tendances sont demeurées plus stables. Ainsi, la majorité des immigrants ont continué de s'établir en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique; un nombre de plus en plus élevé, toutefois, ont décidé de s'établir dans les régions urbaines, cette tendance laissant présager la concentration des immigrants dans les grandes villes, laquelle est devenue si évidente pendant les dernières années du siècle.

La Grande-Bretagne est demeurée la principale source d'immigration durant la période de l'entre-deux-guerres, mais l'arrivée de personnes en provenance d'autres régions du monde s'est également poursuivie. Au cours des années 20, les séquelles de la Première Guerre mondiale et de la Révolution russe ont favorisé l'immigration en provenance d'Allemagne, de Russie, d'Ukraine et de certains pays d'Europe de l'Est, dont la Pologne et la Hongrie⁶. Durant

3. Les données du Recensement de 1911 viennent corroborer ce fait; à l'époque, on a dénombré 2 790 Chinois pour 100 Chinoises, ce qui était de beaucoup supérieur au ratio global de 158 immigrants pour 100 immigrantes.

4. Il convient de noter que, même si les Asiatiques ont été les plus durement touchés par les efforts visant à réduire l'immigration de non-Européens, d'autres groupes ethniques comme les Noirs des États-Unis et des Caraïbes ont eux aussi été la cible de ces initiatives. A. Calliste, « Race, gender and Canadian immigration policy », *Revue d'études canadiennes*, n° 28, 1993; N. Kelley et M. Trebilcock, *The Making of the mosaic: A history of Canadian immigration policy*, 1998; H. Troper, *Only farmers need apply*, 1972.

5. Urquhart et Buckley, 1965.

la Grande Crise, la majorité des immigrants sont arrivés de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Autriche et d'Ukraine, et moins de 6 % étaient d'origine non européenne.

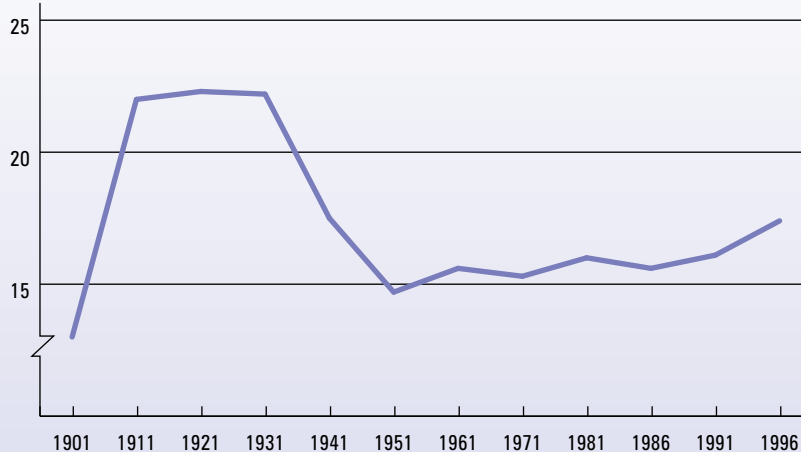
Les débats publics sur les critères d'admission et l'élaboration de politiques d'immigration visant à réglementer l'entrée des immigrants étaient loin d'être terminés. En 1919, de nouveaux règlements ont été adoptés afin d'inclure de nouveaux motifs d'expulsion et d'interdire l'entrée aux sujets de pays ennemis, aux personnes qui avaient été sujets d'un pays ennemi pendant la guerre, ainsi qu'aux doukhobors, aux mennonites et aux hutteriens⁷. La *Loi de l'immigration chinoise* de 1923 est venue limiter encore davantage l'immigration en provenance de la Chine⁸. Par la suite, à cause des difficultés sur le marché du travail provoquées par la Crise de 1929 et l'effondrement de l'économie des Prairies, les travailleurs agricoles, les domestiques et plusieurs autres groupes professionnels, de même que les membres des familles des immigrants admis ont été supprimés de la liste des catégories admissibles. L'immigration en provenance d'Asie a elle aussi été restreinte encore davantage⁹.

Puis, à la suite de la déclaration de guerre à l'Allemagne, le 10 septembre 1939, le Canada a adopté de nouveaux règlements interdisant l'entrée ou l'établissement des ressortissants des pays avec lesquels le Canada était en guerre. En l'absence d'une politique sur les réfugiés qui établissait une distinction entre immigrants et réfugiés, les restrictions imposées durant la période de l'entre-deux-guerres ont eu pour effet de créer des obstacles pour ceux qui tentaient de fuir le chaos et la dévastation causés par la Seconde Guerre mondiale. Un grand nombre de personnes qui ont été refusées à l'époque étaient des réfugiés juifs qui cherchaient à fuir l'Europe¹⁰. Les mesures de guerre prévoyaient aussi la réinstallation

TSC

Pendant les premières décennies du XX^e siècle, plus de 1 personne sur 5 au Canada était un immigrant

% d'immigrants dans la population totale

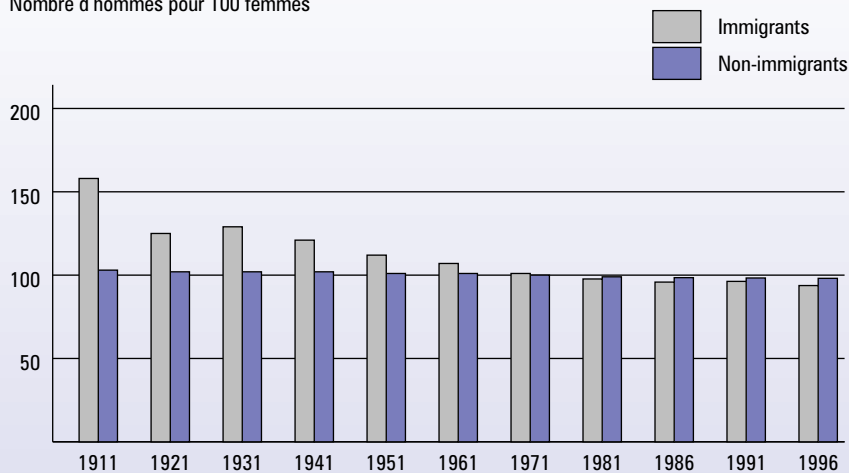


Sources : Statistique Canada, produits n^{os} 99-936 et 93F0020XCB au catalogue.

TSC

Les programmes de réunification des familles ont eu pour effet de stabiliser le ratio entre les immigrants et les immigrantes

Nombre d'hommes pour 100 femmes



Sources : Statistique Canada, produits n^{os} 99-936, 93-155, 93-316 et 93F0020XCB au catalogue.

6. Kelley et Trebilcock, 1998; V. Knowles, *Strangers at our gates: Canadian immigration and immigration policy, 1540-1997*, 1997.

7. W. Kalbach, *The impact of immigration on Canada's population*, 1970; Knowles, 1997.

8. D.H. Avery, « Immigration: Peopling Canada », *The Beaver*, 2000; Kalbach, 1970.

9. Kalbach, 1970; Statistique Canada, *Les immigrants au Canada, faits saillants choisis*, 1990.

10. I. Abella et H. Troper, *None is too many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, 1982; Kelley et Trebilcock, 1998; Knowles, 1997.

forcée — souvent dans des camps de détention — des Canadiens japonais qui vivaient dans un rayon de 100 milles de la côte de la Colombie-Britannique. On soutenait que ces personnes pourraient participer à une invasion japonaise.

Les années du boom : 1946 à 1970

En Europe, la guerre a pris fin avec la capitulation de l'Allemagne le 6 mai 1945, et dans le Pacifique, elle s'est terminée le 14 août avec la reddition du Japon. Le retour de la paix a favorisé une reprise à la fois de l'économie et de l'immigration au Canada. Entre 1946 et 1950, le Canada a reçu plus de 430 000 immigrants, soit plus que le nombre total arrivé au cours des 15 années précédentes.

Le boom de l'immigration qui a suivi immédiatement la fin de la guerre a été caractérisé notamment par l'arrivée au pays de personnes à charge de militaires canadiens qui s'étaient mariés à l'étranger, de réfugiés et de personnes qui espéraient profiter des possibilités économiques qu'offrait le Canada. De juillet 1946 jusqu'à la fin des années 40, l'adoption de décrets a ouvert la voie à l'entrée de personnes qui avaient été déplacées de leur pays par la guerre et qui ne pouvaient y retourner¹¹. La ruine de l'économie européenne et le boom sans précédent au Canada ont également favorisé un taux élevé d'immigration.

Le nombre d'immigrants a continué d'augmenter au cours de la majeure partie des années 50 pour atteindre plus de 282 000 en 1957. En 1958, le niveau d'immigration a commencé à diminuer, d'une part, sous l'effet de l'amélioration de la situation économique en Europe et, d'autre part, à cause du ralentissement de l'économie canadienne qui a incité le gouvernement à introduire des

11. Kalbach, 1970; Knowles, 1997.

Les enfants des immigrants

Une des principales raisons qui amènent les gens à quitter leur pays et à immigrer est leur désir d'offrir de meilleures possibilités à leurs enfants. Ainsi, la réussite des enfants est un des principaux indicateurs utilisés pour mesurer le succès de l'adaptation des immigrants à la société canadienne.

Cette réussite se mesure principalement en regard de certains facteurs socio-économiques, tels que l'amélioration du niveau de scolarité et de la situation professionnelle par rapport aux résultats obtenus par les générations qui ont précédé les enfants. L'analyse des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1986 et de 1994 indique que la deuxième génération d'immigrants (enfants nés au Canada de parents dont au moins un est né à l'étranger) réussit en général mieux que leurs parents et qu'ils réussissent tout aussi bien, voire mieux, que les enfants de troisième génération (enfants dont les deux parents sont nés au Canada).

Ces conclusions concordent avec la théorie « linéaire » de l'intégration des immigrants, selon laquelle le processus d'intégration est cumulatif : à chaque nouvelle génération depuis l'immigration, les différences mesurables entre les descendants des immigrants et la population née au Canada s'estompent pour devenir pratiquement imperceptibles. La prédominance de cette théorie a toutefois été contestée au cours des dernières années par des analystes qui soutiennent que cette théorie s'appuie principalement sur l'expérience d'immigrants, qui étaient pour la plupart de race blanche et européens, et de leurs enfants, qui ont grandi pendant une période de croissance économique sans précédent. Selon ces analystes, cette théorie s'applique moins aux nouveaux immigrants, car elle ne tient pas compte de l'évolution de la structure sociale et économique du Canada durant la dernière moitié du XX^e siècle. Elle ne tient pas compte non plus des obstacles auxquels s'affrontent les jeunes immigrants, pour la plupart membres d'une minorité visible, et qui nuisent à leur capacité de s'intégrer avec succès.

Une analyse des données du Recensement de 1991, sur l'origine ethnique des résidents des plus grandes villes du Canada, laisse entrevoir la présence de tels obstacles qui nuisent à l'intégration des enfants d'immigrants. Cette étude révèle que, parmi les membres de la génération formée des enfants nés à l'étranger de parents immigrants, les groupes d'origine ethnique non européenne étaient plus susceptibles de vivre dans des ménages très nombreux et de disposer d'un plus faible revenu par habitant que les groupes d'origine européenne.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir M. Boyd et E.M. Grieco, « Triumphant transitions: Socioeconomic achievements of the second generation in Canada », *International Migration Review*, 1998; M. Boyd, « Ethnicity and immigrant offspring », *Race and Ethnicity: A Reader*, 2000.

politiques administratives visant à réduire le taux d'immigration. En 1962, toutefois, il y avait eu reprise de l'économie et le nombre d'immigrants a augmenté pendant six années consécutives. Même si ce nombre n'a jamais atteint les sommets enregistrés pendant la première moitié du siècle, le nombre total d'immigrants admis au Canada durant les années 50 et 60

a largement dépassé le niveau d'immigration observé au cours des trois décennies précédentes.

Bien que la migration nette ait atteint, à cette époque, un taux inégalé en près de 50 ans, elle n'a jamais représenté plus que 30 % de la croissance démographique totale entre 1951 et 1971. L'effet de l'afflux massif de personnes nées à l'étranger a été

atténué par l'importante croissance naturelle générée par les taux de natalité sans précédent qui ont été enregistrés durant l'explosion démographique de 1946 à 1965.

Un grand nombre des nouveaux immigrants ont choisi de s'établir dans les villes, de sorte que 81 % des Canadiens nés à l'étranger vivaient dans une région urbaine en 1961, comparativement à 68 % de la population née au Canada. La proportion de la population immigrante vivant en Ontario a continué de croître, venant ainsi accélérer une tendance amorcée plus tôt durant le siècle; à l'inverse, la proportion vivant dans les provinces des Prairies a diminué.

De tels changements dans les lieux choisis par les immigrants pour s'établir coïncidaient avec la transition du Canada d'une économie rurale fondée sur l'agriculture et sur l'exploitation des ressources au début du siècle, à une économie urbaine axée sur la fabrication et les services plus tard au cours du siècle. Les immigrants de l'après-guerre ont été une importante source

de main-d'œuvre pour cette nouvelle économie, en particulier au début des années 50. Contrairement aux immigrants arrivés au début du siècle, les immigrants de l'après-guerre étaient proportionnellement plus nombreux à exercer une profession libérale ou à être des travailleurs qualifiés et ils représentaient plus de la moitié de l'augmentation observée dans ces professions entre 1951 et 1961.

Même si les immigrants qui sont arrivés au pays après la Seconde Guerre mondiale provenaient pour la plupart du Royaume-Uni, ceux qui venaient d'autres pays européens formaient une part de plus en plus importante de ce groupe. Vers la fin des années 40 et pendant les années 50, un nombre considérable d'immigrants sont arrivés d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Italie, de Pologne et d'Union soviétique. À la suite de l'invasion de la Hongrie par les Soviétiques en 1956, le Canada a aussi accueilli plus de 37 000 Hongrois, et la crise dans la région du canal de Suez, la même année, a entraîné l'arrivée de près de 109 000 immigrants

britanniques¹². Cette tendance s'est accentuée pendant les années 60. Au moment du Recensement de 1971, moins du tiers de la population née à l'étranger était native du Royaume-Uni. La moitié était originaire d'autres pays européens, dont bon nombre d'Italie.

Adoption de nouvelles politiques régissant l'immigration durant l'après-guerre

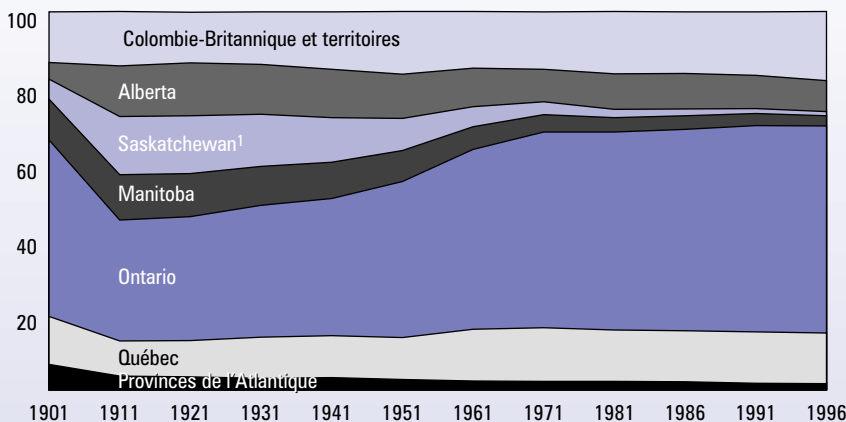
Durant la période de l'après-guerre, l'immigration au Canada a été favorisée principalement par l'arrivée de personnes déplacées par la guerre ou les bouleversements politiques, et par la faiblesse des économies européennes. Cependant, les politiques en matière d'immigration adoptées à l'époque par le Canada ont également été un facteur important. Comme ces politiques précisaient qui pouvait être admis et sous quelles conditions, elles ont eu une incidence sur le nombre d'arrivées, le type d'immigrants et le pays d'origine des nouveaux arrivants.

Le 1^{er} mai 1947, près de deux ans après la fin de la guerre, le premier ministre MacKenzie King réitérait l'importance de l'immigration pour la croissance du Canada, mais annonçait du même coup que le nombre d'immigrants et leur pays d'origine seraient réglementés. Cinq ans plus tard, l'adoption de la *Loi sur l'immigration* de 1952 est venue consolider bon nombre des modifications aux règlements sur l'immigration qui avaient été apportées depuis la mise en œuvre de la loi de 1927. Les règlements adoptés par la suite sont venus préciser les motifs susceptibles de limiter l'admission et parmi ces critères figurait l'origine nationale. En vertu de ces règlements, les personnes

TSC

Au cours de la majeure partie du XX^e siècle, la plupart des immigrants se sont établis en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec

% de la population immigrante



1. En 1901, inclut Assiniboia.

Sources : Statistique Canada, produit n° 93F0020XCB au catalogue et Recensement de la population de 1901, Bulletin VIII.

12. Kalbach, 1970; Kelley et Trebilcock, 1998; Avery, 2000; F. Hawkins, *Canada and Immigration: Public Policy and Public Concern*, 1972.

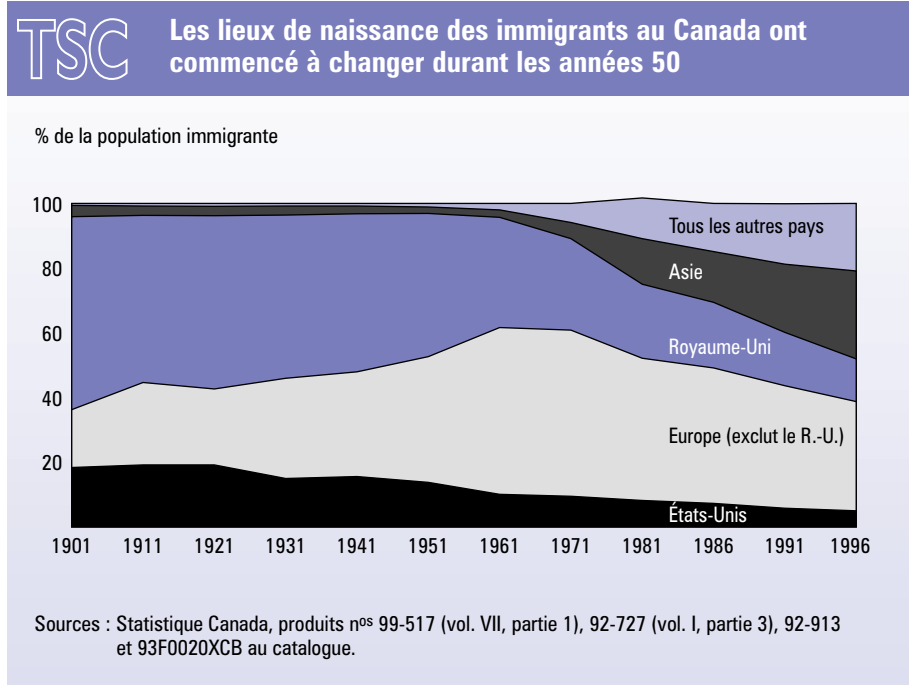
admissibles incluait généralement celles qui étaient nées aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et dans certains pays européens, ou qui étaient citoyens de ces pays.

En 1962, toutefois, la réglementation a été modifiée afin de supprimer l'origine nationale comme critère d'admission. Ce principe a été confirmé dans les règlements promulgués en 1967, lesquels ont introduit à la place un système de points fondé sur l'âge, le niveau de scolarité, les connaissances linguistiques et les caractéristiques économiques des requérants. Ces modifications ont eu pour effet de faciliter grandement l'immigration au Canada de personnes nées dans des pays autres que l'Europe et les États-Unis.

La réglementation de 1967 est venue également réaffirmer le droit, accordé pour la première fois au cours des années 50, des immigrants de parrainer l'entrée au Canada de membres de leur famille. L'immigration motivée par des raisons familiales avait toujours coexisté avec celle motivée par des raisons économiques, mais elle était maintenant clairement définie. Les femmes, qui ont participé à ces efforts de réunification des familles, en tant qu'épouses, mères, tantes et sœurs, ont représenté près de la moitié des immigrants adultes arrivés au Canada pendant les années 50 et 60. Avec cette parité entre les hommes et les femmes dans les flux migratoires, le ratio entre les hommes et les femmes dans la population née à l'étranger a diminué au fil des ans.

Croissance et diversification : 1970 à 1996

Au cours des années 60, la politique en matière d'immigration a évolué au gré des modifications apportées à la réglementation régissant la mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration* de 1952. En 1978, toutefois, une nouvelle *Loi sur l'immigration* a été



promulguée, laquelle est venue confirmer les principes d'admission définis dans les règlements adoptés durant les années 60, à savoir la réunification des familles et la contribution économique. Pour la première fois dans l'histoire du Canada, la nouvelle loi incluait aussi le principe de l'admission pour des raisons humanitaires. Jusque-là, l'admission des réfugiés avait été régie par des procédures et des règlements spéciaux. La *Loi* stipulait en outre que le ministre responsable de l'immigration devait fixer les objectifs annuels d'immigration en consultation avec les provinces.

Malgré la fluctuation du nombre d'immigrants entre les années 70 et 90, l'immigration a continué de contribuer de façon significative à la croissance démographique totale du Canada, et cette contribution a augmenté avec la venue de la fin du siècle. Pendant la première moitié des années 70, la migration nette représentait près de 38 % de la croissance démographique totale; l'arrivée de façon constante d'un grand nombre d'immigrants entre 1986 et 1996 a fait en sorte qu'elle y représentait

près de la moitié de la croissance démographique, dépassant ainsi les pourcentages enregistrés au cours des années 10 et 20. À partir des années 70, l'effet cumulatif de la migration nette a été d'accroître graduellement le pourcentage des Canadiens nés à l'étranger. Au moment du Recensement de 1996, les immigrants formaient ainsi un peu plus de 17 % de la population, soit la plus forte proportion en plus de 50 ans.

L'adoption d'une politique d'immigration fondée sur les principes de la réunification des familles et de la contribution au marché du travail a également eu pour effet de modifier la composition de la population immigrante. Cette nouvelle politique signifiait en effet que des personnes de tout pays pouvaient être admises au Canada, si elles répondaient aux critères d'immigration. L'inclusion de motifs humanitaires a également permis l'entrée de réfugiés en provenance de pays autres que l'Europe. Les immigrants qui sont arrivés au Canada après 1966 provenaient donc d'un grand nombre de pays différents et avaient des origines culturelles plus variées que leurs prédécesseurs. Dans

chaque recensement réalisé par la suite, on a enregistré une diminution du pourcentage de la population immigrante en provenance des pays européens, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Parallèlement, la proportion d'immigrants en provenance de pays asiatiques et d'autres régions du monde a commencé à s'accroître, d'abord lentement, puis plus rapidement au cours des années 80. En 1996, 27 % de la population immigrante du Canada était originaire d'Asie et 21 % était native de pays autres que les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Europe. Les cinq principaux lieux de naissance des immigrants arrivés entre 1991 et 1996 étaient Hong Kong, la République populaire de Chine, l'Inde, les Philippines et le Sri Lanka, ces cinq pays représentant plus du tiers des immigrants arrivés durant cette période.

L'immigration, la principale source de croissance démographique des minorités visibles

Au cours des deux dernières décennies, la population des minorités visibles a progressé considérablement. En 1996, 11,2 % de la population du Canada (soit 3,2 millions de personnes) a dit appartenir à un groupe minoritaire visible, comparativement à 5 % en 1981. L'immigration a fortement contribué à cette hausse : près de 7 personnes sur 10 qui sont membres d'une minorité visible sont des immigrants et près de la moitié de celles-ci sont arrivées depuis 1981.

La plupart des immigrants s'établissent dans une des grandes villes du Canada, et plus particulièrement dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Toronto, Montréal et Vancouver, poursuivant une tendance amorcée plus tôt au cours du siècle. Un nombre proportionnellement plus élevé d'immigrants que de personnes nées au Canada préfèrent s'établir dans les régions

Résidents non permanents

Il est une catégorie de nouveaux arrivants au Canada dont le nombre s'est fortement accru au cours des dernières années, et c'est celle des résidents non permanents. Même si les résidents non permanents représentaient moins de 1 % de l'ensemble de la population du pays (ou 167 000 personnes) au moment du Recensement de 1996, l'importance de ces personnes, en particulier dans la main-d'œuvre, ne cesse d'augmenter.

Les résidents non permanents forment un groupe varié : ils incluent des gestionnaires et des techniciens hautement qualifiés, des travailleurs agricoles et domestiques semi-qualifiés, des revendicateurs du statut de réfugié et des étudiants étrangers. Ils diffèrent des immigrants admis en ce qu'ils sont plus susceptibles de faire partie des groupes d'âge d'activité maximale (les 20 à 49 ans) et que les hommes y sont nettement plus nombreux que les femmes. Ils ressemblent cependant aux nouveaux immigrants quant à leur lieu de résidence; ainsi, la plupart se sont établis dans les plus grandes régions urbaines du Canada, près des trois quarts d'entre eux vivant dans les RMR de Toronto, Vancouver et Montréal. Il est probable que les résidents temporaires se rassemblent dans les grandes villes parce que les possibilités d'emploi y sont plus nombreuses (pour les travailleurs temporaires) et que les principaux établissements d'enseignement s'y trouvent (pour les étudiants étrangers). Les demandeurs du statut de réfugié ont également tendance à s'établir dans les plus grandes villes, puisque d'une part, celles-ci représentent le principal point d'entrée au pays et, d'autre part, l'emploi et les services de soutien y sont plus facilement accessibles.

Le principal groupe de résidents non permanents est celui formé des personnes admises pour un emploi temporaire. Depuis le début des années 80, le nombre de travailleurs temporaires a dépassé le nombre d'immigrants d'âge actif (15 à 64 ans), parfois dans une proportion de plus du double. Bien que des gestionnaires et gens d'affaires étrangers viennent depuis toujours au Canada pour y diriger les opérations d'entreprises étrangères, l'image que l'on se fait habituellement des employés temporaires est davantage celle de personnes de pays en développement occupant un emploi peu spécialisé. Cependant, par suite de la signature de l'ALE et de l'ALENA, et avec l'accroissement de la demande de main-d'œuvre dans l'industrie des technologies de l'information, cette image du travailleur temporaire est rapidement en voie d'être remplacée par celle des gestionnaires ou des techniciens hautement qualifiés.

Un autre important groupe de résidents non permanents est celui formé des personnes qui attendent une décision concernant leur demande de réfugié. De fait, une des plus fortes hausses du nombre de résidents non permanents s'est produite en 1989. En vertu d'un Programme d'élimination de l'arriéré spécial, près de 100 000 demandeurs du statut de réfugié et étrangers sans statut ont eu la possibilité de faire une demande de résidence permanente à partir du Canada. Ils ont également obtenu le droit de travailler sans devoir faire une demande de permis de travail.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir M. Michalowski, « Visitors and visa workers: Old wine in new bottles? », *International Migration Refugee Flows and Human Rights in North America: The Impact of Free Trade and Restructuring*, 1996; C. McKie, « Les résidents temporaires du Canada », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1994.

urbaines, attirés par les possibilités économiques qu'offrent ces régions et par la présence d'autres immigrants en provenance des mêmes pays ou régions du monde. En 1996, 85 % de tous les immigrants vivaient dans une RMR, comparativement à seulement 57 % de la population née au Canada. Par conséquent, la concentration d'immigrants dans les plus grandes RMR est supérieure à la moyenne nationale, qui se situe juste au-dessus de 17 %. En 1996, 42 % de la population de Toronto, 35 % de celle de Vancouver et 18 % de la population de Montréal était née à l'étranger.

Cet attrait qu'exercent les centres urbains aide à expliquer la répartition des immigrants selon la province. Depuis les années 40, une part démesurée d'immigrants choisissent de s'établir en Ontario, et le pourcentage n'a cessé d'augmenter depuis. En 1996, 55 % de tous les immigrants vivaient en Ontario, comparativement à des proportions respectives de 18 % et de 13 % en Colombie-Britannique et au Québec.

L'adaptation des nouveaux immigrants au marché du travail peut être difficile

Les immigrants ont contribué non seulement à la croissance démographique du Canada, à sa diversification et au développement de ses villes, mais également à la croissance de son économie. Depuis quelques décennies, nous observons un déplacement des possibilités d'emploi du secteur manufacturier en faveur du secteur des services, et les immigrants constituent une importante source de main-d'œuvre dans certaines de ces industries. Les immigrants sont plus susceptibles que les non-immigrants d'occuper un emploi dans le secteur des services personnels, le secteur manufacturier ou celui de la construction. De plus, la probabilité de travailler dans un secteur plutôt qu'un autre diffère souvent selon le sexe de

l'immigrant, son âge à l'arrivée, son niveau de scolarité, sa connaissance de l'anglais ou du français et le nombre d'années passées au Canada.

Vivre dans une nouvelle société comporte généralement une période d'adaptation, surtout si la personne doit chercher du travail, apprendre une nouvelle langue, obtenir des services médicaux ou traiter avec un système d'éducation, des organismes gouvernementaux ou des lois qui diffèrent sensiblement de ceux de son pays d'origine. On peut constater la difficulté de cette transition lorsqu'on compare le profil d'activité des nouveaux immigrants à celui des immigrants établis depuis plus longtemps ou de la population née au Canada : un grand nombre de nouveaux immigrants peuvent afficher des taux de chômage plus élevés, occuper un emploi qui ne correspond pas à leur niveau de formation et de scolarité et avoir des revenus moins élevés.

En 1996, le taux d'activité sur le marché du travail et le taux d'emploi étaient moins élevés chez les immigrants de 25 à 44 ans arrivés au pays au cours des cinq années précédentes que chez les personnes nées au Canada, même si les premiers étaient généralement plus instruits et plus de 90 % d'entre eux parlaient au moins une des deux langues officielles¹³. Par ailleurs, les nouveaux immigrants, tant les hommes que les femmes, étaient proportionnellement plus nombreux que la population née au Canada à travailler dans le secteur de la vente ou des services et ceux de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique. Dans bon nombre de professions libérales, toutefois, la proportion d'hommes immigrants était similaire à celle des hommes nés au Canada; les nouvelles immigrantes, par contre, étaient proportionnellement beaucoup moins nombreuses que les femmes nées au Canada à occuper un emploi dans les

secteurs des affaires, de la finance, de l'administration, de la santé, des sciences sociales, de l'éducation et des services gouvernementaux. Les nouveaux immigrants gagnaient également moins, en moyenne, que les personnes nées au Canada¹⁴.

Par le passé, les disparités entre les nouveaux immigrants et la population née au Canada se sont souvent estompées au fil des ans, ce phénomène indiquant que les difficultés initiales sur le marché du travail sont attribuables au processus d'adaptation. Les différences observées durant les années 90 pourraient également être imputables à la réduction des possibilités d'emploi pendant la récession. Il convient cependant de noter que les écarts entre les taux d'emploi et les gains des nouveaux immigrants et de la population née au Canada ont grandi au cours des années 80 et 90, ce qui porte à croire que les nouveaux arrivants ont de plus en plus de difficulté à intégrer le marché du travail et à y progresser.

Résumé

Peu contesteront l'allégation voulant que le XX^e siècle a été une période marquée par de grands changements au Canada. Chaque aspect de la vie, qu'il s'agisse de l'économie, de la famille ou de la législation, a été modifié au cours de cette période de 100 ans, et l'immigration n'a pas échappé à ce vent de changement. La taille et la composition des flux d'immigration ont ainsi varié sous l'effet des fluctuations de l'économie, des guerres mondiales et des politiques nationales en matière d'immigration

13. J. Badets et L. Howatson-Leo, « Les nouveaux immigrants dans la population active », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1999.

14. G. Picot et A. Heisz, *Le marché du travail canadien des années 1990*, produit n° 11F0019MPF00148 au catalogue de Statistique Canada, n° 148, 2000.

et aussi, indirectement, de l'amélioration des moyens de communication et de transport et des liens économiques partout au monde.

Jamais les mouvements d'immigration n'ont autant fluctué qu'au cours des 100 dernières années. Le siècle a débuté par l'arrivée du plus grand nombre d'immigrants jamais enregistré. Les niveaux d'immigration ont par la suite fluctué, affichant souvent des mouvements dramatiques d'une décennie à une autre. Les plus faibles niveaux d'immigration ont été enregistrés durant la Grande Crise des années 30. Vers la fin du siècle, toutefois, le nombre d'immigrants admis chaque année au Canada était de nouveau suffisamment élevé pour que la migration nette représente plus de la moitié de la croissance démographique du Canada.

D'autres changements en matière d'immigration s'expriment mieux comme des tendances, leurs effets étant cumulatifs plutôt que réversibles. Le ratio entre les immigrants et les immigrantes, élevé au début du siècle, n'a cessé par la suite de diminuer. Deux raisons principales expliquent ce recul. En premier lieu, le nombre d'hommes qui ont immigré a diminué de façon soutenue pendant les deux guerres et la Crise de 1929; ensuite, le nombre d'immigrantes a augmenté durant la deuxième moitié du XX^e siècle dans le cadre des efforts de réunification des familles amorcés après la Seconde Guerre mondiale et de la migration des familles, au cours de laquelle les femmes, les hommes et leurs enfants ont immigré ensemble.

Même au cours des années 1900 et 1910, les personnes nées à l'étranger étaient plus susceptibles de s'établir dans les régions urbaines. Après la colonisation initiale des Prairies, au début des années 1900, la tendance en faveur de l'établissement dans les régions urbaines s'est accélérée. Vers les années 90, la grande majorité des nouveaux immigrants habitaient

dans les régions métropolitaines de recensement, principalement celles de Toronto, Vancouver et Montréal.

Les politiques gouvernementales définissant les personnes admissibles et les conditions d'admission ont aussi évolué. Pendant la première moitié du siècle, les politiques visaient principalement à restreindre l'immigration en provenance des régions autres que les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Europe. Cette position a changé durant les années 60, alors que l'origine nationale a été supprimée de la liste des critères d'admission. Les politiques qui ont été adoptées par la suite ont fixé les principes de base devant guider les admissions, ces principes étant la réunification des familles, la contribution à l'économie et les raisons humanitaires. Ces changements ont entraîné une modification en profondeur des pays d'origine des immigrants au Canada et, en 1996, près de la moitié des personnes nées à l'étranger provenaient de pays autres que le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Europe.

À la suite de ces changements, le portrait du Canada à la fin du XX^e siècle diffère considérablement de ce qu'il était 100 ans auparavant. Les immigrants ont contribué à la croissance démographique du Canada, ils en ont diversifié la composition ethnique et linguistique, et ils ont contribué à la fois à l'économie agricole du début du siècle et à la nouvelle économie industrielle, axée sur les services, de l'avenir.



Monica Boyd est professeure émérite de sociologie, titulaire de la distinction Mildred et Claude Pepper, et agrégée de recherche au Center for the Study of Population and Demography de l'Université Florida State. Elle est également chercheuse invitée à Statistique Canada. **Michael Vickers** est agent de recherche pour *Tendances sociales canadiennes*.

La publication

Tendances sociales canadiennes

Vous en servez-vous pour vos affaires?
Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.



Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca